

9. Lettre pastorale de Monseigneur Perraudin, Vicaire Apostolique de Kabgayi, pour le carême de 1959

Super omnia caritas

L'année de la Charité

Chers Chrétiens,

Nous voulons cette année vous entretenir paternellement de la plus grande et de la plus nécessaire de toutes les vertus : la **charité**. Si nous avons choisi pour devise de notre épiscopat l'exhortation de Saint Paul aux Colossiens : «par dessus tout la charité», c'est parce que nous sommes persuadés, avec le grand Apôtre, que c'est par la pratique généralisée et généreuse de cette vertu que se réaliseront la perfection et le vrai bonheur de notre cher Ruanda, de chacune de ses familles et de chacun de ses habitants.

Dieu est **charité**. Le signe de Dieu c'est la charité : ce qui n'est pas fait selon la charité n'est pas fait selon Dieu. Sans la charité on n'est pas vraiment chrétien, même si l'on est baptisé. Il n'y a pas non plus ni pour les familles, ni pour les sociétés, ni pour les peuples, d'ordre, de tranquillité, de justice et de paix véritables en dehors de la charité.

Les enseignements de Notre Maître et Seigneur Jésus et de ses Apôtres sur la charité son innombrables, très clairs et extrêmement pressants. Nous vous exhortons très vivement à les relire et à les méditer particulièrement au cours de cette année que nous voudrions pouvoir nommer «l'année de la charité». Nous demandons surtout à tous mais plus instamment aux Membres de l'Action Catholique de faire de grands efforts de charité pendant cette année, tant au sein des familles que dans les rapports entre personnes et entre groupes sociaux.

L'exemple de Notre-Seigneur.

Le premier enseignement de Jésus c'est son exemple. Dans le Credo nous chantons que c'est «pour nous qu'il est descendu du ciel,

qu'il s'est incarné et fait homme». Et nous voyons par l'Evangile que toute sa vie a été une vie de charité et de dévouement. La plupart de ses miracles pour ne pas dire tous sont des miracles de bonté et de charité. On dit dans l'Evangile que les foules «se précipitaient sur lui», pour le voir, pour écouter sa parole. C'est parce qu'il était bon. Il attirait tout le monde à lui, y compris les pécheurs, par sa charité et sa délicatesse.

«Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis» (Jo 15,13). C'est ce que Jésus a fait pour nous sauver. Il a souffert pour nous des humiliations incompréhensibles et des tourments atroces, il a été flagellé, couronné d'épines, frappé ignominieusement comme un malfaiteur, traité d'insensé, et finalement cloué sur la croix sous les yeux gonflés de larmes de sa Sainte Mère. «Qu'aurais-je dû faire de plus pour toi que je n'ai pas fait ?» lisons-nous dans les textes liturgiques du Vendredi Saint. Non vraiment il ne pouvait faire davantage.

Et cependant il nous donna encore une de ces marques d'amour que lui seul pouvait nous donner : la Très Sainte Eucharistie. Par ce sacrement admirable Jésus se met à la disposition des hommes de tous les temps et de tous les lieux. Chacun peut l'approcher, le recevoir, dans son coeur, se nourrir de lui et il en sera ainsi jusqu'à la fin du monde. Dieu seul peut connaître et mesurer l'immensité et la profondeur des bienfaits accomplis par le Christ-Jésus présent et immolé dans la Sainte Eucharistie.

L'enseignement du Christ

Nous ayant laissé pareil exemple de charité Jésus avait bien le droit de nous donner, avec toute la force de son autorité scellée dans le sang, ce qu'il a appelé «son commandement» : «Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés» (Jo 15,12). Chers chrétiens, nous pourrions arrêter ici notre lettre parce que dans ce commandement tout est dit : «Aimez-vous comme je vous ai aimés», c'est-à-dire jusqu'au dévouement et au sacrifice le plus complet. Réfléchissez bien, chers chrétiens, sur cet ordre de Notre-Seigneur et examinez sérieusement votre vie pour voir si c'est vrai que vous aimez votre prochain comme Jésus vous a aimés. Comme notre Ruanda serait beau si tout le monde avait compris et mettait en pratique ce

commandement de la charité. Il n'y a pas d'échappatoire possible : ou bien on pratique la charité et on est chrétien, ou bien on ne la pratique pas et on n'est pas chrétien. Jésus nous l'a dit très clairement : «à ceci tous vous reconnaîtrez pour mes disciples, à cet amour que vous aurez les uns pour les autres». La charité c'est le grand signe auquel on reconnaîtra les élus, ceux qui auront été vraiment chrétiens. Ecoutez ce passage de l'Evangile où Jésus nous parle du jugement dernier. Après avoir séparé les bons des méchants, il dira aux bons : «Venez les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venu me voir». Alors les justes répondront «Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te désaltérer, étranger et de t'accueillir, nu et de te vêtir, malade ou prisonnier et de venir te voir ?» Et le Roi leur fera cette réponse : «En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères c'est à moi que vous l'avez fait». Alors il dira encore à cetix de gauche, (aux mauvais) : «Allez loin de moi maudits, dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire, j'étais un étranger et vous ne m'avez pas accueilli, nu et vous ne m'avez pas vêtu, malade et prisonnier et vous ne m'avez pas visité». Alors ceux-ci lui demanderont à leur tour : «Seigneur quand nous est-il arrivé de te voir affamé ou assoiffé, étranger ou nu, malade ou prisonnier et de ne te point secourir ?» Alors il leur répondra : «En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait». Et ils s'en iront, ceux-ci à une peine éternelle, et les justes à la vie éternelle». (Mt. 25,34-46).

Cette longue page de l'Evangile nous montre bien, chers chrétiens, que nous serons jugés d'après la charité que nous aurons eue les uns envers les autres surtout envers ceux qui sont pauvres et dans le besoin. Elle nous montre aussi quel est le fondement de la charité. Ce fondement c'est que nous sommes tous les créatures et les enfants du Bon Dieu. Nous sommes tous appelés à faire partie de sa famille en participant à la vie de Jésus notre grand Frère. Faire du bien à un frère de Jésus, c'est faire du bien à Jésus lui-même, faire du mal à un frère de

Jésus, c'est faire du mal à Jésus lui-même. L'Apôtre Saint Paul, pour expliquer l'union des chrétiens dans le Christ Jésus et avec lui, les compare à des membres unis entre eux et avec la tête dans un même corps. Les membres d'un même corps doivent s'entendre entre eux et s'entraider et non pas se disputer et s'entre-déchirer. Saint Paul veut dire aussi que quand on blesse un membre du Christ, un chrétien, on blesse le Christ lui-même. C'est ce que Jésus lui avait fait savoir sur le chemin de Damas. Saint Paul persécutait les chrétiens. Jésus lui dit : «Pourquoi me persécutes-tu ?» Depuis ce jour-là il a compris que les chrétiens et le Christ c'était la même chose et c'est pour cela qu'il les a aimés d'un même amour et d'un même dévouement.

On pourrait encore citer beaucoup d'autres passages de la Sainte Ecriture sur la charité. Ce n'est pas possible dans une seule lettre pastorale. Vous les chercherez vous-mêmes et vos prêtres vous y aideront durant cette année surtout. Voici cependant pour terminer une des nombreuses paroles de l'Apôtre bien-aimé, Saint Jean l'Evangéliste, sur la charité : «Quand à nous, aimons, puisque lui nous a aimés le premier. Si quelqu'un dit : «J'aime Dieu» et qu'il déteste son frère, c'est un menteur ; celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, ne saurait aimer le Dieu qu'il ne voit pas. Oui, voilà le commandement que nous avons reçu de lui : que celui qui aime Dieu aime aussi son frère» (Jo 1,19-21).

Chers chrétiens, tout ce que nous venons de dire en citant l'exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ, ses enseignements et ceux de ses Apôtres, prouve amplement que la charité est la vertu fondamentale et l'exigence la plus impérieuse du christianisme. Mais il ne suffit pas de le savoir ni de le croire. Il faut le mettre en pratique. Nous voudrions vous y aider dans la deuxième partie de cette lettre, en attirant votre attention sur certains points pratiques de la vie quotidienne, individuelle, familiale et sociale.

Nous ne croyons pas exagérer en disant **qu'il n'y a pas assez de charité** dans notre cher Ruanda, même entre chrétiens. Quand nous disons cela nous ne voulons en rien diminuer les résultats acquis de dévouement et de charité qui sont déjà magnifiques, mais nous sommes convaincu que notre cher pays est capable de beaucoup plus encore et nous désirons le

lui montrer le plus clairement possible et le soutenir dans ses efforts par nos exhortations paternelles et nos ferventes prières.

La charité doit être intérieure et surnaturelle

Ce que nous voulons vous dire en premier lieu c'est que la charité doit commencer dans le cœur, dans les pensées, dans la volonté : elle doit être **intérieure**. Il n'y a pas de vertu sans cela. Elle doit être aussi surnaturelle. Il faut donc pour être charitable **bien penser des autres**, avoir de **l'estime** pour les autres et cela surtout parce que les autres comme nous-mêmes sont les créatures et les enfants du Bon Dieu. Le Bon Dieu les aime et fait tout pour les aider et les sauver. Ceux qui dans leur cœur **haïssent** ou méprisent le prochain, même si c'est un ennemi, pèchent déjà contre la charité. Ceux qui dans leur cœur **jugent ou soupçonnent témérairement** le prochain, commettent aussi un péché contre la charité, de même ceux qui interprètent en mal les intentions du prochain, ou qui entretiennent dans leur cœur le désir de la vengeance, des sentiments de jalousie et d'envie. Soyez charitables dans votre cœur, chers chrétiens, parce que le cœur est la source de tout le reste. Notre Seigneur nous l'a bien dit : «Du cœur en effet procèdent mauvais desseins, meurtres, adultères, débauches, vols, faux témoignages, diffamations. Voilà les choses qui rendent l'homme impur, mais manger sans s'être lavé les mains, cela ne rend pas l'homme impur » (Mt 15,19). Examinez-vous sérieusement, chers chrétiens, pour voir quelles sont les pensées de votre cœur envers votre prochain.

La charité dans les paroles.

Veillez aussi avec grand soin sur vos paroles. On peut faire beaucoup de bien par de bonnes paroles, par des paroles de bon conseil, d'encouragements, de consolation, de sympathie, de respect et d'affection, mais on peut aussi hélas par ses paroles nuire gravement au prochain, en disant du mal de lui, en colportant partout les fautes vraies ou seulement supposées qu'il a commises, en semant la division et la discorde, en dénigrant méchamment les bonnes actions d'autrui, en détruisant sa réputation. L'apôtre Saint Jacques nous met en garde contre les péchés de la langue : «Par la langue, dit-il, nous bénissons le Seigneur et Père, et par elle nous maudissons les hommes faits à

l'image de Dieu. De la même bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Il ne faut pas, mes frères, qu'il en soit ainsi» (Jc 3,10).

Chers chrétiens, vous aimez beaucoup parler entre vous quand vous vous rencontrez, et il n'y a pas de mal à cela, mais faites attention à ne pas offenser Dieu dans ces conversations en blessant le prochain.

La charité dans les actes.

Il ne suffit pas d'aimer le prochain dans son cœur et dans ses paroles ; il faut encore se dévouer pour lui réellement : «Si quelqu'un, dit l'apôtre Saint Jean, jouissant des richesses du monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme les entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ? Petits enfants, n'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes, véritablement». (Jo 3,17-18). Chers chrétiens, nous savons que vous n'êtes pas riches, mais nous vous exhortons de tout notre cœur à faire tout votre possible pour aider ceux qui sont plus pauvres que vous, surtout les malades, les infirmes, ceux qui souffrent et sont dans la peine, les petits orphelins, les personnes abandonnées. Rappelez-vous la parabole du bon Samaritain, qui est loué par Notre-Seigneur parce qu'il s'est dévoué réellement, donnant de son temps et de son argent, pour secourir le pauvre homme blessé par les brigands (Luc 10,29 sq.). Il y a des chrétiens qui passent à côté des miséreux sans les regarder ni se soucier d'eux ; il y en a même qui se moquent des pauvres et des infirmes ou de ceux qui tombent dans le malheur. Ceux-là ne sont pas de vrais disciples de Jésus dont Saint Pierre a dit qu'«il passa en faisant le bien» (Act 10,38) guérissant les malades et consolant les affligés.

Nous vous conjurons aussi, chers chrétiens, à pratiquer la plus pure charité dans vos familles, nous demandons aux époux séparés de vivre de nouveau ensemble dans le support et l'amour mutuels, nous demandons aux familles où il y a des inimitiés de se réconcilier sincèrement devant le Seigneur. Ceux qui ne pardonnent pas ne peuvent pas être pardonnés : ils se condamnent eux-mêmes en récitant le Pater en disant à Dieu : «Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés». Nous demandons aux parents et aux enfants de s'aimer mutuellement toujours et de ne

jamais donner le spectacle de la désunion quand il y a des difficultés qui se présentent. Il n'y a rien de plus beau sur la terre qu'une famille où règne la charité.

La charité est universelle.

Nous voudrions maintenant, chers chrétiens, insister auprès de vous sur une caractéristique très importante de la charité, à savoir que la charité chrétienne doit être universelle. Le chrétien n'a pas le droit de dire d'un autre homme, fût-il son ennemi : «Celui-là je ne l'aime pas, celui-là je le hais». Cela ne veut pas dire qu'on doit aimer tout le monde de la même façon : il est tout à fait normal et selon Dieu d'aimer davantage ceux de sa famille que des étrangers ou des inconnus. Mais on ne peut exclure personne de sa charité. Le cœur du chrétien doit être à l'image de celui du Christ qui aime tous les hommes et a donné sa vie pour les sauver tous. Nous vous demandons, chers chrétiens, de vous examiner sérieusement pour voir si les choses sont ainsi dans notre cher Ruanda. Il nous semble en effet qu'il y a actuellement beaucoup de divisions non seulement entre les individus et les familles, mais même entre les différents groupes sociaux qui constituent le pays.

Il y a des haines entre individus quelquefois dans la même famille, il y a des haines entre les familles et au lieu d'essayer de les apaiser on les cultive quelquefois comme une mauvaise herbe qui finit par tuer le reste ; on se fait des procès les uns aux autres, on cherche à se venger les uns des autres. Quand un malheur arrive on soupçonne presque toujours un coupable et pour le découvrir on va consulter le sorcier, ce grand malfaiteur de la communauté ; ensuite on va jusqu'à commettre des crimes pour se venger. Où est le christianisme en tout cela, chers chrétiens ? Nous vous supplions, abandonnez ces pratiques qui sont directement opposées à la loi chrétienne de la charité et qui viennent tout droit du démon, le grand semeur des inimitiés et des crimes. «Nous savons, nous, dit l'apôtre Saint Jean (1 Jo 3,14) que nous sommes passés de la mort à la vie parce que nous aimons nos frères. Celui qui n'aime pas, demeure dans la mort. Quiconque hait son frère, est un homicide, or vous savez qu'aucun homicide n'a la vie éternelle demeurant en lui.»

Applications à la situation du Pays.

Il y a aussi dans notre cher Ruanda, comme dans beaucoup d'autres pays du monde, divers groupes sociaux. La distinction de ces groupes provient en grande partie de la race mais aussi d'autres facteurs comme la fortune et le rôle politique ou la religion. Il y a des Africains, des Européens et des Asiatiques. Parmi les Africains il y a les Batutsi, les Bahutu et les Batwa ; il y a des riches et des pauvres ; il y a des pasteurs et des cultivateurs ; il y a des commerçants et des artisans ; il y a des catholiques et des protestants, des hindous et des musulmans et il y a encore beaucoup de païens ; il y a les Gouvernants et les Gouvernés.

Pour le moment le problème est surtout agité à propos des différences de races entre Ruandais.

Cette diversité de groupes sociaux et surtout de races risque chez nous de dégénérer en divisions funestes pour tout le monde. Chers chrétiens du Ruanda, nous faisons appel à votre bon sens et à votre charité pour que Dieu nous épargne ce malheur.

Nous sommes sûrs que notre appel, inspiré uniquement par l'amour que nous portons à tous et à chacun de nos enfants, à quelque groupe qu'ils appartiennent, trouvera un écho fidèle et généreux dans vos cœurs de chrétiens. Nous désirons cependant vous éclairer sur ce sujet car dans le pays commencent à se répandre toutes sortes d'idées dont beaucoup ne sont pas conformes à l'enseignement de l'Eglise.

- Constatons tout d'abord qu'il y a réellement au Ruanda plusieurs races assez nettement caractérisées bien que des alliances entre elles aient eu lieu et ne permettent pas de dire toujours à quelle race tel individu appartient. Cette diversité de races dans un même pays est un fait normal contre lequel d'ailleurs nous ne pouvons rien. Nous héritons d'un passé qui ne dépendait pas de nous. Acceptons donc d'être plusieurs races ensemble et essayons de nous comprendre et de nous aimer comme des frères d'un même pays.
- Toutes les races sont également respectables et aimables devant Dieu.

Chaque race a ses qualités et ses défauts. Personne d'ailleurs ne peut choisir de naître dans un groupe plutôt que dans un autre. Il est injuste par conséquent et contraire à la charité de faire grief à quelqu'un d'appartenir à telle ou telle race, et surtout de le mépriser à cause de sa race. La solution même purement naturelle est que des gens appartenant à des races différentes s'entendent et s'harmonisent surtout si, par le jeu de l'histoire, ils habitent côte à côte sur le même territoire.

- Du point de vue chrétien les différences raciales doivent cependant se fondre dans l'unité plus haute de la Communion des Saints. Les chrétiens, à quelque race qu'ils appartiennent, sont plus que frères entre eux : ils participent à la même vie dans le Christ Jésus et ont un même Père qui est dans les cieux. Celui qui, en disant Notre Père, exclurait de son affection un homme d'une autre race que la sienne, celui-là n'invoquerait pas vraiment le Père qui est aux cieux et il ne serait pas entendu. Il n'y a pas une Eglise par race, il n'y a que l'Eglise catholique dans laquelle, comme dit l'Apôtre Saint Paul, «il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre... car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus» (Gal 3,28). L'Eglise n'est donc pas pour une race plutôt que pour une autre, l'Eglise est pour toutes les races qu'elle embrasse d'un égal amour et d'un égal dévouement.
- Dans notre Ruanda les différences et les inégalités sociales sont pour une grande part liées aux différences de race, en ce sens que les richesses d'une part et le pouvoir politique et même judiciaire d'autre part, sont en réalité en proportion considérable entre les mains des gens d'une même race. Cet état de chose est l'héritage d'un passé que nous n'avons pas à juger. Mais il est certain que cette situation de fait ne répond plus aux normes d'une organisation saine de la société ruandaise et pose, aux Responsables de la chose publique des problèmes délicats et inéluctables.

Nous n'avons pas comme évêque, représentant l'Eglise dont le rôle est surnaturel, à donner ni même à proposer à ces problèmes des solutions d'ordre technique, mais il nous appartient de rappeler, à tous ceux, autorités en charge ou promoteurs de mouvements

politiques, qui auront à les trouver, la loi divine de la justice et de la charité sociales.

- Cette loi demande que les institutions d'un pays soient telles qu'elles assurent réellement à tous ses habitants et à tous les groupes sociaux légitimes, les mêmes droits fondamentaux et les mêmes possibilités d'ascension humaine et de participation aux affaires publiques. Des institutions qui consacraient un régime de privilèges, de favoritisme, de protectionnisme soit pour des individus soit pour des groupes sociaux, ne seraient pas conformes à la morale chrétienne.
- La morale chrétienne demande aussi que les fonctions publiques soient confiées à des hommes capables et intègres, soucieux avant tout du Bien de la Communauté dont ils sont les mandataires. Il serait contraire à la justice et à la charité sociales de confier à quelqu'un une responsabilité publique en considération de sa race ou de sa fortune, ou de l'amitié qu'on lui porte, sans tenir compte avant tout de ses capacités et de ses vertus.
- La morale chrétienne demande à l'autorité qu'elle soit au service de toute la communauté et non pas seulement d'un groupe, et qu'elle s'attache avec un particulier dévouement et par tous les moyens possibles au relèvement et au développement culturel, social et économique de la masse de la population.
- L'Eglise est contre la lutte des classes entre elles, que l'origine de ces classes soit la richesse ou la race ou quelque autre facteur que ce soit, mais elle admet qu'une classe sociale lutte pour ses intérêts légitimes par des moyens honnêtes, par exemple en se groupant en associations. La haine, le mépris, l'esprit de division et de désunion, le mensonge et la calomnie sont des moyens de lutte malhonnêtes et sévèrement condamnés par Dieu. N'écoutez pas, chers chrétiens, ceux qui, sous prétexte d'amour pour un groupe, prêchent la haine et le mépris d'un autre groupe.
- Pour qu'ils soient légitimes, les groupements sociaux ou autres ne doivent pas seulement, par des moyens honnêtes, poursuivre leur

bien propre et celui de leurs membres, mais encore tendre à l'union avec les autres classes et subordonner la poursuite de leur bien particulier au Bien Commun du Pays tout entier.

Ce Bien Commun ne peut en effet consister finalement dans une lutte entretenue mais seulement dans une réelle et fraternelle collaboration, faite d'une répartition plus juste et plus charitable des biens, des charges et des fonctions.

Les catholiques, principalement les responsables de la chose publique et ceux qui sont à la tête de groupements sociaux devraient se rencontrer et penser ensemble les problèmes qui se posent au Pays afin d'en trouver des solutions valables pour tous et inspirées de la doctrine sociale de l'Eglise.

- Nous voulons citer encore cette sentence d'un sage : «*Quid leges sine moribus ? A quoi bon les lois sans les mœurs ?*» Les lois, les institutions, les réformes sociales ou politiques n'obtiendront les résultats qu'on en espère que si elles sont appuyées, chez les hommes, d'une réforme des mœurs et d'un effort généreux de vertu.
- Aucun ordre social solide, aucune véritable civilisation humaine ne peut se construire sans soumission franche et cordiale à la loi de Dieu précisée dans l'Evangile et sans cesse prêchée par l'Eglise et son Magistère vivant.
- Nous faisons appel enfin à tous les hommes de bonne volonté et en particulier à nos chrétiens et à nos catéchumènes, à quelque groupe qu'ils appartiennent, pour que non seulement ils écoutent ces enseignements et y réfléchissent, mais encore pour qu'ils les mettent en pratique courageusement dans leur propre vie et travaillent à les faire passer dans la Communauté dont ils sont les Membres.

Conclusion

Chers chrétiens, nous terminons cette longue lettre en vous redisant le précepte du Seigneur «*Aimez-vous les uns les autres*», car c'est le résumé de la loi chrétienne ainsi que le dit de façon admirable

l'Apôtre Saint Paul dans l'épître aux Romains : «*N'ayez de dettes envers personne, sinon celle de l'amour mutuel, car celui qui aime autrui a de ce fait accompli la loi. En effet le précepte : Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne convoiteras pas, et tous les autres se résument en cette formule : Tu aimeras ton prochain comme toi même. La charité ne fait point de tort au prochain. La charité est donc la loi dans sa plénitude*» (Rom 13, 8-10).

Prions tous ensemble, chers chrétiens, et avec persévérance, tout le long de cette année pour que la charité se répande sur tout le pays et pénètre au fond des cœurs. C'est une grande grâce que nous demandons, mais elle est si agréable à Dieu Notre Père qu'il nous l'accordera avec empressement.

Que la Vierge Marie qu'on a appelée la «*Mère du bel amour*» intercède pour nous tous afin que nous soyons dociles au grand et plus beau des commandements que nous ait laissé son divin Fils Jésus.

Chers chrétiens, nous vous donnons notre paternelle bénédiction.

+ A. Perraudin
Vic.Ap. de Kabgayi
Kabgayi le 11 février 1959